

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2275

présenté par
Mme Dubost, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 17, substituer au mot :

« lui »,

les mots :

« ses soins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.